

Compte rendu CE du 23 février

Les PV du 27 novembre et 22 décembre ont été adoptés.

PLAN DE CHARGES

- Nous avons demandé le nouveau PGP (Plan Général de Production), suite à l'annonce de la signature du contrat RAFALE. M. LUC nous répond qu'à la date d'aujourd'hui, rien n'avait changé par rapport au mois dernier. Cela est dû à l'absence de nombreuses personnes de la DG qui se sont rendus la semaine dernière en Inde et au Qatar.
- Le potentiel industriel Dassault de l'établissement est de 63 700 heures/mois pour 481 spécifiques fabrication. En rajoutant les 13 intérimaires et les 12 Labinal, on arrive à un potentiel de 67 000 heures.

Pour les 6 mois à venir :

Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
66 300	65 900	65 800	65 700	65 800	66 800

De plus nous avons eu l'accord de lancement en production de 5 FALCON 900, 10 FALCON 2000. 10 FALCON 8X. Nous revenons à un lancement de production que l'on avait avant la période de chômage partiel.

Les élus CGT sont intervenus pour réclamer les embauches nécessaires et un véritable plan de formation afin de relever les challenges à venir dans les meilleures conditions. Avoir du boulot c'est bien, mais on ne pourra pas assurer dans les conditions actuelles d'organisation de l'établissement

Décalage du FALCON 5X

- Les élus CE ont demandé une clarification à M. LUC sur les raisons du décalage du programme 5X. Lors du dernier CE, M. LUC nous avait signifié que ce décalage faisait partie des choses normales, alors qu'à la sortie de ce même CE différents bruits circulaient faisant état de problèmes rencontrés sur le réservoir. Les explications fournis hier confirment cela et même plus inquiétant, SABCA qui est le coopérant sur le réservoir envisage de sous-traiter celui-ci dès le 15^{ème} avion.

Les élus CGT ont fait remarquer que cet exemple illustre parfaitement la dangerosité des choix industriels faits par la DG en matière de production. Le coopérant qui dispose d'un tronçon entier fait ce qu'il veut, sachant que Dassault, vu l'avancement du programme, est prisonnier de sa stratégie.

- Le débit sera externalisé dans sa totalité. Néanmoins, les chefs de service d'UP ont fait un inventaire sur les tôles dont on a besoin. Un débit est créé au hall 47 uniquement pour les urgences.
- Nous avons demandé la présentation des fabrications qui seront implantés au bâtiment 11 (l'actuel débit). Celui-ci regroupera du FALCON tel que les pointes AV, les winglets, le tail-cone et des trappes. La rénovation se fera avant les implantations et il devrait être opérationnel aux congés d'été.
- De plus nous avons appris la création d'un pôle assistance secrétariat, avec le regroupement de 4 d'entre elles au bâtiment direction.

EFFECTIF

- Nous sommes à ce jour 945 inscrits. 877 hommes et 68 femmes qui se répartissent de façon suivante :

Non spécifique	Spécifique fabrication	Spécifique technique	Spécifique bureau d'étude
269	481	182	13

- Le nombre d'équipiers est de 176.
- Il est prévu à ce jour 4 départs en carrière longue et 5 départs en retraite.
- En janvier, il y avait 29 intérimaires : 21 pour surcroît d'activité et 8 en remplacement de salariés absents. Les sous-traitants sur place et les prestataires de service représentent 130 personnes. 29 intérimaires, plus 130 personnes cela fait 159 personnes extérieures qu'il faut rajouter à l'effectif Dassault soit 1 104 salariés.
- Nous avons fait remarquer à M.MAGARD, que l'effectif de Biarritz est toujours supérieur à 1000 personnes et que de fait, la baisse du quota d'heures de délégation des élus CHS-CT et des délégués syndicaux depuis les élections de novembre, est injuste et illégale. Affaire à suivre....
- Les heures supplémentaires du mois de janvier représentant 395,37 heures.

FORFAIT JOURS CADRES

- 29 cadres ont rempli une déclaration pour signifier un dépassement exceptionnel de la durée journalière de leur travail (10 heures) sur l'année 2014. Cela représente 47 jours de récupération. ce chiffre nous paraît dérisoire sur l'ensemble d'une année et nous invitons tous les cadres en dépassement d'horaires de remplir la déclaration adéquate comme le prévoit l'accord forfait jours.

COMMENTAIRE CGT

Nous aurions pu croire lors de ce CE, que la Direction Locale serait un peu plus audacieuse notamment en terme d'emplois suite à la 1^{ère} signature historique du contrat RAFALE Export.

Il n'en fut rien et pourtant tous les voyants sont au vert. Le civil se porte bien et les futurs contrats militaires semblent avancés correctement.

Les seules choses qui n'avancent pas correctement, ce sont les revendications des salariés à savoir les salaires, l'emploi, la formation et le social.

Sur ces points, l'histoire reste à écrire !

Espérons que, lors des NAO qui vont se dérouler prochainement, la DG sera en mesure de pouvoir faire sortir la plume à toutes les organisations syndicales en proposant une politique à hauteur des attentes de tous et toutes qui font la richesse de l'entreprise.

Le 24 février 2015